MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES

Missionnaires Oblats

DE MARIE IMMACULÉE

52e ANNÉE

N° 205. — Mars 1914.



ROME

MAISON GÉNÉRALE

5, Via Vittorino da Feltre.

VICARIAT DU KEEWATIN

Rapport sur la mission de Cross-Lake.

Par le R. P. E. Bonnald.

Le Pas, 11 novembre 1913.

C'était en 1910, le 11 novembre, que j'écrivais mon rapport sur la mission de Cross-Lake et qui fut publié dans le N° de juin 1911. Il y a trois ans de cela. Je pensais que c'était mon dernier rapport et m'attendais à un changement, que les circonstances et les difficultés où je me trouvais rendaient nécessaire. Il me fallut patienter et attendre encore plus de deux ans avant de quitter définitivement mon poste, non sans regret.

Mgr Charlebois, à son retour d'Europe, m'a communiqué le désir qui lui a été exprimé que je continue à écrire la suite de ce rapport. Je le fais aujourd'hui, en profitant de mes loisirs.

Le Père Thomas Julien, qui vient d'être nommé à ma place, pourra désormais intéresser les lecteurs de nos Annales en narrant les progrès de cette chère mission de Sainte-Croix. Pour moi, je n'ai qu'à vous dire cette fois ce qui s'est passé de plus saillant dans le cours de ces trois dernières années. N'étant pas sur place, à même de consulter les registres et le journal de la mission, j'ai recours seulement à mes souvenirs.

Un peu avant d'écrire le rapport du 11 novembre 1910, j'étais allé dans l'ouest voir, sur son lit de mort, un orphelin de père et de mère que j'avais élevé au lac Pélican. Le R. P. Hugonard m'avait averti de son état désespéré. Des trois orphelins qui m'avaient été confiés

par leur père mourant et que j'avais élevé, lui aussi, Etienne était pour moi comme un enfant très cher, doué d'un excellent caractère, obéissant, pieux et tout à fait bon cœur, il réjouissait ma solitude. Il ne me quittait même pas pour se rendre aux invitations de ses petits camarades du village à leurs réunions de jeux ou de plaisirs. Mais pour le bien de son âme et l'éloigner des mauvais exemples je me privai de sa présence et l'envoyai à l'école. Malheureusement la tuberculose, qui a fait tant de victimes à cette école de Qu'appelle, ne tarda pas à l'attaquer. J'allai le voir une dernière fois, et j'éprouvai bien vivement ce que dit saint Augustin : On n'abandonne pas sans douleur ce que l'on possède avec amour : *Non relinquitur sine dolore quod cum delectatione retinetur...* J'admirai sa résignation, il était bien plus fort et résigné que moi. Il pleura cependant et me dit au revoir au ciel. J'appris deux mois après qu'il était mort comme un prédestiné avec son innocence baptismale à l'âge de 17 ans.

Un mois seulement après sa mort, son petit neveu Auguste, enfant de prédilection, âgé seulement de deux ans, la joie et la consolation du vieux missionnaire qu'il appelait son grand-père, était pris de crampes et de convulsions dont la violence finit par le tuer en quelques jours d'atroces souffrances.

Je passai bien des nuits blanches au chevet de ce petit innocent, car il me réclamait toujours et ne voulait personne d'autre que moi pour le soigner. Pauvre enfant ! il allait donc, lui aussi, m'abandonner comme son oncle Etienne ; il était trop aimable, il aurait rendu trop doux le déclin de ma vie par ses bonnes manières et ses caresses ! Son front eût été trop doux pour mes yeux et sa présence trop consolante pour mon cœur. Avant sa maladie, il me suivait partout, à la chapelle, et quand je sonnais l'Angélus. Après ma messe, il demandait à baiser les images, les petites statues... il se mettait à genoux, se signait et faisait mine de prier, quoique ne parlant pas encore. Puis

vint la fin ; je le vis mourant, et quoique heureux de le voir échapper aux dangers de cette terre pour aller sans fin jouir du bonheur du ciel, la fin de cette chère existence fut cruelle pour moi. Je ne pouvais m'y habituer, il me semblait l'entendre toujours m'interpeller comme autrefois et le voir rôder autour de moi ; je dus faire moi-même les funérailles et, en baisant pour la dernière fois sa petite tête, je demandai à son âme de prier pour moi le bon Dieu afin que j'arrive sans faiblir jusqu'à Lui dans l'Eternité. Que les lecteurs me pardonnent ce regret du cœur ; j'aimais tant mes chers petits orphelins sauvages.



Quelques jours après, sur la demande d'une douzaine de familles catholiques campées au loin dans leurs quartiers de chasse, je partis en traîneau à chiens avec Antoine, le père du petit défunt. Malheureusement nos coursiers n'étaient que de pauvres chiens de troisième classe ; aussi, impatienté de les voir marcher à l'allure des bœufs du bon roi Dagobert, je mis pied à terre et, mes raquettes chaussées, je pris les devants. Malgré mon âge, j'eus vite laissé loin derrière moi mon homme et les chiens. Ce fut une imprudence de ma part.

Le froid était vif, je me sentais fatigué en entrant dans le bois... je dus modérer ma marche, et, quand enfin mon homme arriva, je le laissai passer en lui recommandant de faire du feu au premier endroit convenable.

Après que j'eus franchi un mille de distance, le froid très rigoureux dans ce petit sentier de la forêt commença à me saisir. Bientôt je fus quelque peu inquiet : ma gorge, mon palais se desséchaient, je n'avais presque plus de souffle ; je cherchais à saisir les branches des arbres pour m'aider. Mon homme, ne trouvant sans doute pas de bois sec pour le feu, allait toujours de l'avant. Le vertige me prenait, sans toutefois m'enlever la crainte fondée de tomber sur le

chemin et de mourir gelé. Une pastille que je trouvai dans ma poche me ranima un peu, et je continuai toujours d'avancer, quoique à petit pas. Enfin je sentis la fumée, sans apercevoir encore le campement, puis je vis le feu, j'étais arrivé à temps : *Deo gratias !*

Pour la première fois de ma vie, je m'étais vu sur le point de périr de froid. Les chagrins de la mort de mes protégés, la fatigue de la marche et mon peu de santé en étaient la cause. Deux catholiques avaient rencontré mon homme et avaient de suite fait du feu et préparé un campement. Ils eurent bien soin de moi, mon triste état les toucha profondément. On passa la nuit ensemble, et le lendemain je pus m'installer commodément et confortablement dans le traîneau sur le beau chemin qu'avaient tracé nos compagnons de la veille. Arrivés avant midi chez des sauvages catholiques campés dans des maisons en bois, on nous y servit le déjeuner avec du poisson, et même on nous prêta un bon chien, ce qui me permit de rester tout le chemin en traîneau jusqu'aux divers campements où nous devions aller.

Avant le coucher du soleil nous campions chez nos gens. Il y avait deux maisons et six familles. Les chasseurs y arrivèrent en même temps que nous, avec des fourrures et des lièvres. On voyait sur les étagères extérieures, auprès de leurs maisons, des dépouilles de caribous et d'élans.

On nous traita aussi bien que possible, et avant la nuit je fis les baptêmes et entendis les confessions. De bon matin je sonnai ma clochette et célébrai la sainte messe dans la meilleure cabane. Tous se réunirent chez mon hôte et là, après les exercices religieux, je dus critiquer les nouvelles mensongères que le ministre méthodiste leur avait contées à son passage deux jours auparavant.

La messe terminée, et après avoir pris notre déjeuner, nous partons pour un autre campement indien. Nous y arrivions après midi, en même temps que les sauvages à leur retour de la visite aux filets sous la glace et aux

collets dans la forêt. Il y avait abondance de poissons et de lièvres dans ces trois maisons de bois qu'habitaient quatre familles.

J'appris là qu'au passage du ministre méthodiste une bonne mère de famille fit semblant devant ses enfants de vouloir faire baptiser le nouveau-né par le ministre. William, le second fils, agé de six ans, se leva aussitôt, mu par un mouvement de sainte indignation et se mit à crier : « Non, non ; le priant protestant ne baptisera pas mon petit frère. »

— Pourquoi pas ? reprit la mère : le Père ne viendra pas ici de si tôt.

N'importe, dit William, le petit sera baptisé plus tard, mais le ministre ne touchera pas mon petit frère. Ce disant, il avait un air décidé bien supérieur à son âge. Je ne manquai pas de féliciter William de sa foi et de son zèle.

Ce fut tout autre chose pour le grand-père de cette famille ; j'appris qu'il avait fait une jonglerie ou scène d'idolâtrie. Ce fut très sérieux.

Les péchés contre la foi étant les péchés les plus graves, quand ces péchés sont publics, une sanction s'impose, et j'avertis à l'avance que tout imposteur en matière religieuse serait exclu des sacrements pour un temps. Il y avait eu un cas de scène superstitieuse et même diabolique, deux mois auparavant, dans ce campement. Sous prétexte de connaître la cause de la maladie d'un enfant, le jongleur s'était offert. Les intéressés avaient lancé des invitations pour cette scène, avec paiement qui consistait en un chien, une chemise et autres objets. Bien plus, le jongleur se fit aider pour bâtir sa loge ou hutte de jongleur. Puis, cette loge terminée, le jongleur suivit le cérémonial accoutumé : il bat le tam-tam sur un tambour, une poêle, ou une chaudière vide, et là, dans ses incantations, il parle à ses dieux, à ses esprits, pour savoir d'eux d'où vient le mal du malade et quel est le mortel qui en est la cause.

Tous les témoins de cette scène vinrent se confesser, et en dernier lieu le jongleur.

Quand ce dernier eut terminé sa confession, il dut faire amende honorable publiquement : « Je l'avoue, dit-il, j'ai mal agi, mais c'est aussi de la faute des autres qui me l'ont demandé et qui m'ont poussé à le faire en me donnant d'avance le payement. »

Dans mon sermon le soir, je m'élevai avec force contre ce péché abominable de retourner à Satan après avoir renoncé à lui au jour du baptême. La sainte communion fut refusée aux plus coupables mais avec promesse de la leur donner après qu'ils auraient montré par leur conduite qu'ils renonçaient pour jamais à toutes les superstitions diaboliques.

Nous repartions de là le lendemain matin, avec les provisions nécessaires, comme du reste on l'avait fait au campement précédent où nous avions reçu, pour notre voyage, de belle viande grasse d'élan. Notre première halte fut chez les gens qui nous avaient prêté un chien quelques jours auparavant.

Là, comme dans les autres familles, nous passons la nuit pour instruire, confesser nos pauvres et chers néophytes et leur donner la sainte communion le lendemain matin. Je profite de l'occasion pour faire remarquer aux parents combien leurs enfants sont plus malheureux avec eux qu'avec les bonnes Sœurs qui les gardent dans nos écoles pensionnats. Il y avait là la petite Catherine, âgée de huit ans, qui était si belle, si propre, si bien tenue et en parfaite santé quand les Sœurs la gardaient, à la mission, tandis que je la voyais déguenillée, malpropre, amaigrie et maladive. Mais ces pauvres parents ne savent pas se détacher de leurs enfants et ils tiennent tant à leur liberté que malgré tous les avantages que nous leur offrons pour élever leurs enfants, ils ne consentent guère à s'en séparer et viennent les reprendre pour un motif quelconque, quand ils les ont remis quelque temps à la mission.

De bon matin, nous repartions pour le retour. Après une journée de marche, nous atteignons, le soir, l'entrée de notre village, long en étendue, et nous allons nous réchauffer en passant à la maison de mon compagnon. La mère de famille avait entendu dire déjà que j'avais failli mourir de froid en chemin, et sachant combien j'étais peiné de la mort de son petit-fils Auguste, en nous voyant entrer chez elle, elle me fit asseoir à côté du feu et se mit à sangloter, par pitié, sans doute, pour le vieux missionnaire, et au souvenir du cher petit défunt.



Plus que jamais, les blancs viennent sillonner nos parages, hiver comme été, quoique ce soit beaucoup plus fréquent pendant la belle saison. De nombreuses flottilles de canots descendent le fleuve ; on y voit quelques sauvages et des arpenteurs, des soldats, des médecins, des géographes, des forestiers, des mineurs, des prospecteurs, etc... ; des traîneaux à chiens passent et repassent, au service du gouvernement, des chemins de fer, des marchands traiteurs de fourrures.

Si nous avons quelquefois la satisfaction de voir de bons catholiques canadiens ou irlandais qui viennent nous édifier par la pratique de notre sainte religion à l'église, malheureusement plus souvent il y a des blancs qui offrent des repas pour y attirer nos gens simples et sans défense et qui cherchent à les débaucher. De ces blancs-là, délivrez-nous, Seigneur !

***

Depuis le décret *Ne temere* de Notre Saint-Père le Pape Pie X, nous avons eu la peine de voir plusieurs de nos gens encourir l'excommunication. Malgré nos avertissements et nos défenses, ils sont allés se marier devant le ministre sans peut-être comprendre la différence qu'il y a dans ces mariages avant et après le décret. Les mariages

mixtes sont inévitables ici, parce que la moitié de la population est catholique et l'autre moitié protestante. J'espère que le délégué Apostolique, consulté par nos Pères de l'endroit, trouvera moyen de régler ces mariages. Ces faits, pour rares qu'ils soient, montrent qu'il manque aux catholiques de Cross-Lake cet esprit de foi, cet amour de la religion qui distingue les catholiques du lac Pélican ou du Pakitawagan.

Notre chère mission de Cross-Lake, après le départ des sœurs pour Norway-House, laissait bien à désirer surtout pour le temporel. Le P. Lecoq nous trouva cependant une bonne institutrice dans la personne de Mlle Jeanne Ramsay, son ancienne paroissienne de Sainte-Rose.

Malheureusement, elle n'est restée que huit mois. Elle faisait l'école à nos enfants, et, avec le secours de deux fillettes, tenait la cuisine et la maison avec un dévouement inlassable.

Ce fut pour le missionnaire une bonne fortune que le secours de cette bonne personne, car la maladie le tint au lit trois fois dans l'hiver, au point d'être, une fois surtout, en danger de mort. La première fois, un peu après les premières glaces, le P. Lecoq, qui en eut connaissance, se hâta de venir à pied, sans guide, à plus de 60 milles de distance et arriva une nuit épuisé de fatigue et de faim. Il vint, une seconde fois, quand je venais d'échapper à la mort. Pendant deux jours, ma température avait été de 105 degrés Fahr. et l'infirmière de l'endroit avait bien recommandé de me veiller. Certes, ma position n'était guère enviable ; quoi qu'il en soit, j'eus la force de descendre à la chapelle intérieure pour me communier, puis, revenu à mon lit, j'allumai deux chandelles à côté de la statue de la sainte Vierge et attendis avec confiance la volonté de Dieu. Quand, cinq ou six jours après, arriva le P. Lecoq, dans une barque de marchands, j'étais à peu près hors de danger. L'érysipèle et la grippe qui m'avaient mis dans cet état commencèrent à diminuer.

Si souvent j'ai eu à me plaindre des méthodistes, que je suis heureux d'avoir à faire une exception aujourd'hui. La femme du ministre méthodiste se montra bien charitable pour le pauvre prêtre catholique. Non seulement, elle me donna les bons avis d'une infirmière habile, comme elle l'avait été 25 ans ailleurs, mais elle m'apportait souvent des œufs, du lait. Le ministre lui-même voulut bien l'accompagner plusieurs fois : j'ai bien prié pour que le bon Dieu leur en tienne compte, surtout en leur donnant la foi.



Un autre souvenir qui me vient : c'est celui du baptême dans une famille protestante ; c'était l'autre hiver. Le père et la mère de famille me firent dire par des voyageurs de vouloir bien venir chez eux à 45 milles de Cross-Lake pour baptiser leur nouvelle petite fille. J'engageai un homme avec ses chiens et l'on partit.

Cette fois-ci, tout alla bien. Il y avait trois familles dans le camp et j'allai loger dans la cabane du protestant. L'entrée du prêtre dans cet asile fut une bénédiction et y produisit un peu l'effet de la venue de Notre-Seigneur chez Zachée. Bienvenue de la part de tous, joie des enfants ; saintes résolutions des parents qui veulent se préparer à devenir de bons catholiques.

On nous fournit du poisson en abondance pour nos chiens, puis après notre souper, je fis appeler les catholiques de l'autre maison pour venir assister à la cérémonie. Nous chantâmes le beau cantique du baptême, puis je leur fis une instruction sur ce sacrement et sur les devoirs des baptisés et de leurs parents. Enfin je baptisai la petite Mélanie qui fut sage, ne pleura pas et fut baisée religieusement par sa mère en sortant des fonts baptismaux. Merci, dit-elle, ma fille est catholique, ses sœurs la suivront et nous serons tous catholiques.

Comme nous voulions retourner le lendemain à Cross-

Lake d'une seule traite, nous décidâmes de repartir avant le jour. Une fillette de 6 ans désirait tant ne pas quitter le prêtre catholique qu'elle demandait à sa mère de la laisser partir avec lui. « Plus tard, lui répondis-je, je viendrai te chercher pour rester avec les bonnes sœurs. »



Enfin, pour la dernière année que je passai à Cross-Lake, j'eus la douleur et le regret de voir plusieurs de nos catholiques prendre part à une jonglerie à l'occasion de la maladie d'un enfant au berceau. Ils le firent en secret autant qu'il leur fut possible. Mais la visite de la marraine de l'enfant dévoila tout. Je dus agir en conséquence pour condamner publiquement un pareil scandale. Je défendis aux adultes coupables d'entrer à l'église le dimanche suivant. Dans leur orgueil, ils en furent choqués, vexés extraordinairement. Au lieu de s'en humilier et de s'en repentir, ils éclatèrent en plaintes et en sarcasmes contre le prêtre.

Deux mois seulement après, l'un vint s'humilier, faire amende honorable et promettre de ne plus participer a pareilles scènes diaboliques. Deux autres, un peu avant mon départ de Cross-Lake, sont venus se mettre en règle avec leur conscience. Ma conduite leur paraît d'autant plus sévère que le ministre laisse tranquilles ceux des siens qui se rendent coupables des mêmes fautes. Il s'occupe surtout d'argent. Outre sa pension de 800 piastres, il traite les belles fourrures de ses sauvages et y gagne le double de la valeur. Quant aux offrandes qu'il peut avoir en monnaie, il les adresse aux sociétés méthodistes de l'Ontario. Que ses ouailles dansent, fassent des folies, au scandale de leurs compatriotes, il ne s'en émeut guère ; pourvu que ses gens aillent au temple le dimanche et y chantent des cantiques, il les laisse tranquilles.

***

Je finis, et rien ne m'est plus agréable que de vous annoncer que de meilleurs jours vont se lever pour nos missions dans ce vaste district de Norway-House. Il vient d'être décidé que, l'été prochain, de 1914, une grande école pensionnat serait bâtie pour la Mission catholique de Cross-Lake. J'en remercie la divine Providence, et plaise à Dieu que cette école reçoive de nombreux enfants de ces pays ; que la jeune génération qui se lève ait des habitudes vraiment catholiques, et que désormais tous ceux qui quitteront ce monde soient des élus du ciel où je souhaite, avec la grâce de Dieu, retrouver un jour les âmes de ces pauvres Maskégons dont j'ai été le premier missionnaire !

Cette pensée, cet espoir me consoleront de la peine immense que je viens de ressentir en quittant cette mission, la première fondée sur la rivière Nelson.

Etienne Bonnald,
O. M. I.